



Sommeil et sa pathologie

Mention Sommeil et sa pathologie

Le DIU le sommeil et sa pathologie est organisé par la faculté de médecine de Paris Didelot conjointement avec les Universités de d'Aix-Marseille, Amiens, Angers, Bordeaux, Brest, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Lille, Montpellier, Nancy, Nantes, Paris, Poitiers, Rouen, Saint-Étienne, Strasbourg, Toulouse et Tours.

Objectifs

1/ Acquérir les connaissances théoriques (enseignement théorique de 104 h) concernant :

- > le sommeil normal et les rythmes biologiques;
- > leur régulation;
- > leur évolution au cours de la vie (de la naissance au grand âge);
- > leurs substrata neurobiologiques;
- > leurs pathologies, physiopathologies;
- > traitement et conduite à tenir.

2/ Acquérir la pratique clinique (stage obligatoire dans un centre de sommeil agréé par le comité pédagogique, de 84 h) pour :

- > Mener des consultations et prendre en charge les pathologies du sommeil
- > Explorer le sommeil et les rythmes normaux et pathologiques

Pour qui ?

Public visé

Sont autorisés à s'inscrire les Docteurs en Médecine, Chirurgie Dentaire ou Pharmacie ; les étudiants ayant validé le 2ème cycle des études médicales, les titulaires d'un DEA/Master et les étrangers possédant des titres équivalents. Pour les conditions d'inscription, une dérogation peut être sollicitée auprès de l'un des deux coordonnateurs. Nombre d'étudiants limité.

Pré-requis

Obligatoires :

Admission sur dossier

Programme

UN ENSEIGNEMENT THÉORIQUE

associant des cours réalisés à PARIS (Faculté BICHAT Paris 18ème) et des cours en e-learning, et constitué de QUATRE SÉMINAIRES comportant un total de 104 heures d'enseignement.

Séminaire 1 : LE SOMMEIL NORMAL : Physiologie du sommeil normal. Physiologie des grandes fonctions du sommeil. Techniques d'exploration du sommeil et de la vigilance.

Séminaire 2 : INSOMNIE - CHRONOBIOLOGIE. Insomnies. Troubles des rythmes circadiens du sommeil, Psychiatrie, Environnement.

Séminaire 3 : PATHOLOGIE RESPIRATOIRE DU SOMMEIL - PEDIATRIE. Respiration pendant le sommeil, Syndrome d'apnées et hypopnées obstructives du sommeil (physiopathologie, épidémiologie, comorbidités, traitements), Pathologie broncho-pulmonaire et sommeil. Pathologie neuro-musculaire et restrictives. SAS central. Obésité. Troubles respiratoires du sommeil en pédiatrie (physiopathologie, épidémiologie, diagnostic et traitement). Insomnie de l'enfant.

Séminaire 4 : HYPERSOMNIE - PARASOMNIE - TROUBLES MOTEURS. Aspects épidémiologiques. Hypersomnies (narcolepsie, hypersomnie idiopathique...) Parasomnies. Épilepsies et sommeil. Syndrome des jambes sans repos et mouvements périodiques. Hypersomnie de l'enfant. Troubles du sommeil et pathologie neurologique.

TRAVAUX PRATIQUES OBLIGATOIRES

D'une durée totale de 84 heures effectives, les travaux pratiques sont effectués dans l'Unité de Sommeil de l'Université d'inscription. Ces travaux pratiques doivent permettre à l'étudiant de se familiariser avec les différentes techniques utilisées dans les Unités de Sommeil, d'apprendre à interpréter les enregistrements polysomnographiques effectués chez des sujets de tous âges, normaux ou pathologiques, et de se familiariser avec la clinique du sommeil. L'acquisition des objectifs sera contrôlée lors d'une épreuve orale devant un jury constitué d'au moins trois membres dont au moins deux extérieurs à la Faculté d'origine.

Validation

La validation du D.I.U nécessite : Une note supérieure ou égale à 10/20 à l'épreuve écrite d'une durée de 4 heures centralisée à Paris et à l'épreuve orale qui sera réalisée devant un jury constitué d'au moins trois membres dont deux au moins extérieurs à la faculté d'origine et après validation des travaux pratiques.

Une note inférieure à 10 à l'une des deux épreuves ne permet pas l'obtention du diplôme, mais permet de garder le bénéfice de l'autre épreuve si la note a été supérieure ou égale à 10 et ce pour une période de un an.

Une note inférieure à 10 lors de l'épreuve orale nécessite de valider à nouveau les travaux pratiques l'année suivante en cas de nouvelle inscription à cette épreuve.

Coût de l'inscription

650€

Détail coût d'inscription

Formation initiale : Inscription principale : 650 € / Inscription secondaire : 460 €

Formation continue : Prise en charge individuelle ou par un tiers: 900 €

L'université n'est pas assujettie à la TVA

Contact

Responsable(s)

Valérie GERENTON

Responsable formation continue Santé

fcsante@univ-st-etienne.fr

04 77 42 14 08

Contact(s) scolarité

Scolarité DU DIU

medecine-diu@univ-st-etienne.fr

04 77 42 14 61